

Département : Mercier envisage de partir dans quelques mois

Un courrier adressé à ses administrés de Thizy crée un mini séisme politique dans la mesure où il se met de lui-même en position de président intérimaire

« **L**E CONSEIL municipal m'a autorisé à poursuivre pour quelques mois (l'année 2008) ma mission au Conseil Général et ensuite je ne serai responsable que de Thizy ». Extrait d'un courrier daté du 25 mars 2008 adressé personnellement à l'ensemble de ses administrés par Michel Mercier, maire de Thizy élu le 16 mars, démissionnaire quelques jours plus tard et élu le 20 mars président du conseil général pour trois ans.

Tout un chacun peut donc comprendre - la présidence de deux exécutifs étant interdite par la loi - que le sénateur n'occupera la présidence de l'assemblée départementale que moins d'un an. Michel Mercier tient donc dans ce courrier à s'expliquer auprès de ses concitoyens - qui pourraient avoir le sentiment « d'avoir été trompés » - en mettant en avant la très étroite majorité de la droite au conseil général, issue des derniers scrutins.

Cette situation a contraint celle-ci, expose-t-il, à se rabattre, pour le président, sur une personnalité de consensus :

On connaît l'attachement viscéral du président du groupe centriste du Sénat à sa ville de Thizy

« Il est vite apparu que j'étais le seul qui pouvait être élu et faire fonctionner le Département », écrit-il. Cette missive va très certainement créer un mini-séisme politique dans la mesure où Michel Mercier - à la surprise générale - se met de lui-même en position de président intérimaire, lui qui règne depuis 18 ans sur le Conseil général. Et annonce très logiquement que « dans les mois qui viennent » il cherchera avec ses

collègues du Rhône à « faire apparaître celle ou celui qui conduira le Département et mènera ses collègues lors des élections de 2011 ».

Il précise au passage qu'il ne s'y représentera pour représenter le canton de Thizy. On connaît l'attachement viscéral du président du groupe centriste du Sénat à sa ville de Thizy.

On n'imagine donc pas ce vieux baroudeur de la politique, rompu à ses feintes et à ses manœuvres, tromper délibérément ses propres administrés dans une sorte de billard à trois bandes dont ils seraient les dupes.

D'autant moins qu'il leur écrit qu'il appliquera « à la lettre » la décision de rejoindre Thizy début 2009, décision prise en commun, dit-il, avec les membres de conseil municipal. Il n'empêche que ce courrier pose nombre de questions.

Ainsi, lorsqu'on y lit qu'il avait annoncé « à Thizy et à Lyon », avant les scrutins de mars, qu'il avait renon-

cé à la présidence du Département. A qui à Lyon l'avait-il confié ? Les 29 conseillers généraux de la majorité qui l'ont réélu le 20 mars étaient-ils tous au courant de sa décision ?

Sans compter que ses écrits n'évoquent que sa destinée locale et départementale. Quid de son avenir politique nationale - que ce soit au sein de la mouvance centriste ou ailleurs ?

Bref, cette lettre saisissante rassurera probablement les habitants de Thizy mais n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre.

Michel Rivet-Paturel

Michel Mercier a été réélu jeudi dernier pour la 7^e fois à la présidence du conseil général / Photo Pierre Augros

